



# Puech du Fau et de Montcayrou (Identifiant national : 730030110)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : Z1PZ0879)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Menos Jean-Louis (Association de mycologie et de botanique de l'Aveyron), - 730030110, Puech du Fau et de Montcayrou. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730030110.pdf>

Région en charge de la zone : Midi-Pyrénées

Rédacteur(s) : Menos Jean-Louis (Association de mycologie et de botanique de l'Aveyron)

Centroïde calculé : 659527°-1922902°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 04/03/2010

Date actuelle d'avis CSRPN : 04/03/2010

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 17/06/2014

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	4
6. HABITATS .....	4
7. ESPECES .....	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	7
9. SOURCES .....	7

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Aveyron
- Commune : Sévérac-le-Château (INSEE : 12270)

### 1.2 Superficie

112 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre): 741

Maximale (mètre): 860

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

### 1.5 Commentaire général

La ZNIEFF fait partie du causse de Sévérac. Elle est située au-dessus des sources de l'Aveyron qui sont au nord, sur des terrains calcaires (pour l'essentiel appartenant au bajocien inférieur et au bathonien inférieur). Il s'agit d'un plateau qui se relève un peu au niveau du puech du Fau et de Montcayrou. Cette zone prend en considération 113 ha, et les limites altitudinales sont comprises entre 761 et 861 m.

Les milieux déterminants sont constitués par les pelouses calcicoles sèches riches en Ophrys, qui contrastent avec des zones de transition caractéristiques des landes à Buis, Prunellier, Genévrier et des landes à Raisin d'ours (*Arctostaphylos uva-ursi*). Les pelouses sont riches en espèces, cependant très éparées. Les pelouses elles-mêmes sont assez fragmentées sur le périmètre de la ZNIEFF.

Cette ZNIEFF est riche de plusieurs espèces protégées : il s'agit de deux espèces protégées au niveau national, l'Ophrys de l'Aveyron (*Ophrys aveyronensis*) et la Sabline des chaumes (*Arenaria controversa*), et d'une espèce de protection régionale, l'Ophrys d'Aymonin (*Ophrys aymoninii*). Il est intéressant de préciser que c'est une des rares zones du département qui accueille les deux Ophrys. Enfin, l'Ophrys de la passion (*Ophrys passionis*) a également été observée. Pour la faune, des prospections au niveau des oiseaux pourraient sans doute permettre d'obtenir de nombreuses espèces du cortège agrosystème telles que le Pipit rousseline, le Torcol fourmilier ou encore la Pie-grièche écorcheur. La Fauvette orphée est signalée en période de reproduction dans le secteur, mais sa nidification n'a pas encore été prouvée.

L'est du causse de Sévérac pourrait subir des pressions anthropiques importantes. Elles affectent principalement le puech du Fau et pourraient, à l'avenir, affecter de nouveaux secteurs.

### 1.6 Compléments descriptifs

#### 1.6.1 Mesures de protection

- Parc naturel régional

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

#### 1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Elevage

### Commentaire sur les activités humaines

*aucun commentaire*

### 1.6.3 Géomorphologie

- Coteau, cuesta
- Plateau

### Commentaire sur la géomorphologie

*aucun commentaire*

### 1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé

### Commentaire sur le statut de propriété

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

#### Patrimoniaux

#### Fonctionnels

#### Complémentaires

- Ecologique
- Phanérogames

### Commentaire sur les intérêts

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Contraintes du milieu physique

### Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le site a été délimité en fonction de la présence d'espèces déterminantes. Il a été dessiné de manière à regrouper les quatre petits secteurs qui avaient été proposés au départ. Il est limité à l'ouest et, en partie, au nord par les fortes pentes qui l'entourent ; à l'est, par une piste. Au sud, la limite est plus arbitraire.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Abandons de systèmes culturaux et pastoraux, apparition de friches	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

## Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

# 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

## 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues		- Phanérogames	
- Amphibiens			
- Autre Faunes			
- Bryophytes			
- Lichens			
- Mammifères			
- Oiseaux			
- Poissons			
- Ptéridophytes			
- Reptiles			
- Mollusques			
- Crustacés			
- Arachnides			
- Myriapodes			
- Odonates			
- Orthoptères			
- Lépidoptères			
- Coléoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Autres ordres d'Hexapodes			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

## 5.2 Habitats

# 6. HABITATS

## 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	38 <i>Prairies mésophiles</i>			10	
	34 <i>Pelouses calcicoles sèches et steppes</i>			34	
	31 <i>Landes et fruticées</i>			20	

## 6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41 <i>Forêts caducifoliées</i>			3	
	82 <i>Cultures</i>			20	
	81.1 <i>Prairies sèches améliorées</i>			10	
	84 <i>Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs</i>			1	
	42 <i>Forêts de conifères</i>			2	

## 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

## 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	83565	<i>Arenaria controversa</i> Boiss., 1840	<i>Sabline des chaumes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMBA (Soulie )				2002 - 2002
	110354	<i>Ophrys aveyronensis</i> (J.J.Wood) P.Delforge, 1984	<i>Ophrys de l'Aveyron</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMBA (Soulie )				2000 - 2000
	110356	<i>Ophrys aymoninii</i> (Breistr.) Buttler, 1886	<i>Ophrys d'Aymonin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMBA (Soulie )				2000 - 2000
	110446	<i>Ophrys passionis</i> Sennen ex P.Devillers-Tersch. & J.Devillers-Tersch., 1994	<i>Ophrys de la passion</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMBA (Soulie )				2000 - 2000

### 7.2 Espèces autres

Non renseigné

### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Angiospermes	83565	<i>Arenaria controversa</i> Boiss., 1840	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	110354	<i>Ophrys aveyronensis</i> (J.J.Wood) P.Delforge, 1984	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	AMBA (Soulie )		